

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
A RAYONNEMENT COMMUNAL

Cadre réservé à l'administration

Date d'enregistrement du dossier :

Photographie de l'élève

ETAT CIVIL de l'élève

NOM

PRENOM.....

Sexe : féminin masculin

Date de Naissance

Lieu de NaissanceDépartement - CP.....

Nationalité

Adresse.....

Code Postal Ville

Téléphone domicile:

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom - Prénom :

Téléphone :.....

Inscription d'un enfant

Etablissement Scolaire fréquenté à la rentrée scolaire 2021/2022 :

Niveau scolaire (2021/2022):.....

Inscription d'un adulte

Téléphone portable:..... Email:.....

Profession : Téléphone Professionnel :

RENSEIGNEMENTS concernant le représentant légal (responsable 1)

A remplir uniquement pour l'inscription d'un élève mineur

Civilité.....NomPrénom.....

Adresse (si différente de celle mentionnée pour l'élève) :

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone domicile : Téléphone professionnel :

Téléphone mobile :.....

Profession

Responsable 2 :

A remplir uniquement pour l'inscription d'un élève mineur

Civilité.....NomPrénom.....

Adresse (si différente de celle mentionnée pour le responsable 1) :

Code postal : Ville :

Email :

Téléphone domicile : Téléphone professionnel :

Téléphone mobile :.....

Profession

Autre personne à contacter :

.....Téléphone : Email :.....

Redevable du règlement des droits d'inscription (si différent du responsable légal 1)

A remplir uniquement pour l'inscription d'un élève mineur

Nom :..... Prénom

Adresse :

Téléphone :Lien de parenté :

PRATIQUES ARTISTIQUES DEMANDEES

-FORMATION MUSICALE, ENSEIGNEMENT GENERAL

Choix des cours, dans la limite des places disponibles, renseignements au secrétariat du conservatoire.

-EVEIL MUSICAL niveau 1 : Enfants scolarisés en «Grande Section Maternelle» en septembre 2020

1A (GSM) mercredi	10 h à 10 h 45	<input type="checkbox"/>
1B (GSM) mercredi	11 h 45 à 12 h 30	<input type="checkbox"/>
1C (GSM) mercredi	15 h 45 à 16 h 30	<input type="checkbox"/>

- EVEIL MUSICAL niveau 2 : Enfants scolarisés en «CP» en septembre 2020

2A (CP) mercredi	9 h 15 à 10 h	<input type="checkbox"/>
2B (CP) mercredi	14 h 15 à 15 h	<input type="checkbox"/>
2C (CP) mercredi	15 h à 15h45	<input type="checkbox"/>

- 1C1 : Enfants scolarisés en CE1 en septembre 2020

1C1 A lundi	17 h à 18 h	<input type="checkbox"/>
1C1 B mardi	17 h à 18 h	<input type="checkbox"/>
1C1 C mercredi	9 h 00 à 10 h	<input type="checkbox"/>
1C1 D mercredi	10 h 00 à 11 h	<input type="checkbox"/>

- 1C1 « GRAND DEBUTANT » Enfants scolarisés à partir du CM1 en septembre 2020

1C1 E samedi	11 h 30 à 12 h 30	<input type="checkbox"/>
--------------	-------------------	--------------------------

- FORMATION MUSICALE ADULTE 1

Ad1 jeudi	19 h 30 à 20 h 30	<input type="checkbox"/>
-----------	-------------------	--------------------------

- CULTURE MUSICALE

(Module obligatoire, pour la préparation de l'épreuve de commentaire d'écoute du brevet de fin de 2^{ème} cycle)

- ATELIER DIRECTION d'ENSEMBLES INSTRUMENTAUX

-ELEVES NON DEBUTANTS VENANT D'UN AUTRE ETABLISSEMENT (TEST D'ADMISSION)

Niveau Antérieur (joindre justificatif):

Disciplines :

Etablissement :

-DEMANDE d'ENTREE EN CLASSE INSTRUMENTALE

Dans la limite des places disponibles. Pour le piano la guitare et la harpe, niveau 1C2 requis en formation musicale.

Confirmation de l'admission en classe instrumentale : à partir du 3 juillet par courrier électronique et par voie d'affichage.

- Instrument souhaité (pour les nouveaux) 1^{er} choix:

2^{ème} choix (si nécessaire):

-INSCRIPTION EN PRATIQUES COLLECTIVES:

(Disciplines Obligatoires dans le cadre d'un cursus traditionnel et pour les instruments de l'orchestre)

- CHORALE « ENFANTS »

Groupe 1 : mercredi de 11h à 11h45

Groupe 2 : vendredi de 17h à 18h

- CHORALE « ADULTES » mardi de 19h35 à 21h05

- ATELIER RYTHMIQUE (places limitées)

- ORCHESTRES à VENTS 1^{er} Cycle : mercredi de 17h à 18 h

- ORCHESTRE à CORDES 1^{er} cycle : mercredi de 17h à 18h

**- ENSEMBLE INSTRUMENTAL 2^{ème} et 3^{ème} cycles : (Symphonique ou Harmonie)
mercredi de 18h 15 à 19 h 45 ou samedi 13 h 30 à 15 h**

- BIG BAND Jazz :jeudi de 20 h à 22 h (2^{ème} et 3^{ème} cycles)

- ENSEMBLE DE FLUTES (2^{ème} et 3^{ème} cycles)

- ENSEMBLE DE SAXOPHONES

- ENSEMBLE DE GUITARES niveau 1 : samedi de 9 h 15 à 10 h

- ENSEMBLE DE GUITARES niveau 2 : vendredi de 19 h 15 à 20 h

- ORCHESTRE d'HARMONIE 3^{ème} cycle (vendredi de 20h 30 à 22h 30)

- ENSEMBLE MUSIQUE du MONDE (harpe-guitare)

- ENSEMBLE de MUSIQUE IRLANDAISE

- ATELIER JAZZ et MUSIQUES IMPROVISEES

- MUSIQUE DE CHAMBRE

Autorisez-vous l'utilisation de votre image ou celle de votre enfant pour des supports de communication / photographies / enregistrements audiovisuels: OUI NON

Je soussigné,, déclare avoir pris connaissance du REGLEMENT INTERIEUR et du REGLEMENT PEDAGOGIQUE de l'établissement et m'y conformer dans toutes ses conditions en cas d'admission.

Fait à La Madeleine, le2021

Signature du responsable (élève majeur ou responsable légal)

Pièces à joindre au dossier d'inscription

- Une photo d'identité récente.
- Une copie d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone fixe...)
- Justificatif à présenter pour les étudiants, les demandeurs d'emploi et les personnes bénéficiant de la carte du CCAS
- Attestation de récompense pour les élèves venant d'un autre établissement

L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du dossier complet.